

Claude MULLER *Cahiers de lexicologie*, 90, 2007, p. 135-149.

QUELQUE, déterminant singulier.

abstract

This paper analyses the indefinite quelque as a singular determiner. We show that its specific properties: modal dependency, vagueness, differences of meaning with count and with mass terms, no direct dependency of a negation, are best explained if we consider it a disjunctive operator without systematic widening to the entire nominal domain. It results in a special subcategory in the free-choice items, without universal value.

1. Introduction.

L'étude des indéfinis a reçu un éclairage nouveau ces dernières années à la suite de nombreux travaux¹ qui les examinent sous divers angles: la référence, l'existence, les contraintes de collocation induites par la polarité, la partition.... Parmi les indéfinis, *quelque* en fonction de déterminant nominal libre (hors expressions figées) présente des contraintes d'emploi qui lui sont propres, et le distinguent de son homologue au pluriel:

Quelques camions se sont renversés sur le périphérique
 ??Quelque camion s'est renversé sur le périphérique

La seconde de ces phrases est peu acceptable telle quelle. On admet le plus souvent (WILMET; CULIOLI (1983: 22) : "*Quelque N* est incompatible avec l'assertion stricte") que l'emploi au singulier avec un nom nombrable requiert une modalisation. Le futur peut suffire, et l'énoncé passera encore mieux s'il a un statut énonciatif périphérique, comme une explication plutôt qu'un énoncé initial:

Il y a un bouchon de plusieurs kilomètres. Quelque camion se sera renversé sur le périphérique.

Cette difficulté est à distinguer du caractère plutôt écrit et soutenu de *quelque* au singulier. Il faut à ce propos distinguer ces contraintes d'emplois de celles attachées à des noms non-nombrables qui permettent l'emploi de *quelque*: les emplois "épisodiques" (en assertion ponctuelle, non modalisée) sont alors possibles:

Quelque espoir subsiste (CULIOLI)

¹ On peut se reporter à BOSVELD, VAN PETEGHEM & VAN DE VELDE (2000), à KLEIBER, LACA & TASMOWSKI (2001), à CORBLIN, FERRANDO & KUPFERMAN (2006). Dans une perspective typologique très large, HASPELMATH (1997).

J'ai quelque réticence à l'égard de cette traduction, que je trouve pompeuse, mais je ne me sens pas capable de faire mieux. (J. ROUBAUD, 2000, *Poésie: récit*, 450)²

On constate donc que le comportement de *quelque* diffère nettement selon le caractère comptable ou non du nom. Parmi les non comptables, une sous-catégorie (ce sont plutôt des concrets) proscrit tout emploi du *quelque*:

- *J'ai soif, pourriez-vous me donner quelque eau?
- *Vous reprendrez quelque riz?

Comment expliquer ces variations? Des explications ont déjà été avancées (DAMOURETTE & PICHON, à propos de la différence entre singulier et pluriel, ainsi que PAILLARD (2006); CULIOLI, entre les emplois devant nombrables et "compacts"). Dans ce qui suit, je vais replacer *quelque* dans un cadre d'investigation plus général, celui des distinctions selon les collocations, telles qu'établies par HASPELMATH.

2. Les types d'indéfinis.

Etablie dans une perspective typologique établie sur une centaine de langues et appuyée par l'analyse détaillée des indéfinis de quarante d'entre elles, l'analyse d'HASPELMATH propose une cartographie des indéfinis³ qui se répartissent de la façon suivante:

1) Les *spécifiques connus* -la spécification introduit toujours l'indéfini comme un nouvel élément dans le discours, son caractère connu signalant l'existence d'autres propriétés que sa simple existence:

Il va épouser quelqu'un que tu as déjà rencontré

Les *spécifiques non connus* se limitent à la définition par la seule prédication:

Quelqu'un a sonné, va voir qui c'est.

Les *non spécifiques* (parfois dénommés *irrealis* dans la littérature) ne donnent pas le référent comme existant:

Elle veut épouser quelqu'un qui soit à la fois riche et gentil

2) Une série particulière est celle des indéfinis interrogatifs: *qui*, *quoi*, *quel*: ils suffisent à donner à l'énoncé l'interprétation de question partielle.

3) Dans le domaine souvent décrit ces dernières années comme celui de la *polarité*, HASPELMATH distingue des sous-catégories plus pertinentes selon lui:

² Tous les exemples datés proviennent de Frantext.

³ Il n'y a que quelques pages par langue, ce qui explique certaines simplifications apparentes. Ainsi, HASPELMATH signale en note la série "marginale" du type *je ne sais qui/quoi*.

les indéfinis se répartissent selon les domaines⁴ suivants: *question, conditionnel, négation directe, négation indirecte, comparatif*. Tous ces sous-domaines permettent, plus ou moins nettement ou marginalement, l'occurrence des indéfinis négatifs du français (tels que *jamais, personne*) mais la série emblématique en français de cet ensemble de valeurs est celle des pronoms et déterminants de type *qui que ce soit, quoi que ce soit, quelque N que ce soit*.

Je n'ai pas vu quoi que ce soit
 Je doute qu'il ait vu quoi que ce soit
 Si quoi que ce soit se produit, prévenez-nous
 A-t-il fait quoi que ce soit pour les convaincre?
 Il est plus riche que qui que ce soit

Il y a bien entendu des chevauchements; ainsi, les indéfinis de type *quelqu'un*, plutôt utilisés dans les contextes spécifiques, sont utilisables en négation indirecte, avec une interprétation sémantique différente: leur référence s'élargit à l'ensemble du domaine de spécification, phénomène décrit en détail par FAUCONNIER (1976):

Je doute qu'il ait rencontré quelqu'un d'entre eux (= n'importe lequel)

Dans ce contexte, la référence équivaut aussi à celle de *qui que ce soit* ou *aucun*.
 4) Un autre domaine a été distingué de celui de la polarité ces dernières années⁵, il s'agit de celui des indéfinis "de libre choix" (*free-choice* chez HASPELMATH). La série représentative de cette catégorie est en français celle des indéfinis basés sur *n'importe*: *n'importe qui, n'importe quoi, n'importe quel N*. Ils ont en commun avec l'ensemble des indéfinis des domaines à polarité de ne pas pouvoir s'utiliser directement dans les assertions:

*N'importe qui a sonné, va voir qui c'est.

Selon HASPELMATH, ils ont aussi des propriétés d'élargissement à l'ensemble du domaine de référence, mais sans les implications vers le bas de l'échelle des items à polarité négative (implications monotones-décroissantes dans la terminologie de LADUSAW 1980). Ainsi, dans l'exemple suivant, *n'importe quel* prend deux significations distinctes:

Je doute qu'elle puisse résoudre *n'importe quel* problème

Dans l'une, *n'importe quel* est interprété de façon décroissante, vers zéro (*aucun problème*) et on a classiquement une interprétation à polarité (du type négation indirecte dans le classement d'HASPELMATH). Dans l'autre interprétation,

⁴ La catégorie *question* est ici un domaine d'occurrence, les indéfinis ne sont pas porteurs du sens interrogatif.

⁵ Sur le français: TOVENA, DÉPREZ, JAYEZ (2004), JAYEZ & TOVENA (2005), MULLER (2006).

n'importe quel est interprété de façon croissante, vers le sens de *tout problème*. Il s'agit alors de la sous-classe *free-choice*.

Il y a de larges chevauchements entre les classes à polarité et la classe *free-choice*: typiquement, *any* appartient aux deux, comme la série *que ce soit*, et dans une moindre mesure la série *n'importe*. On rangera dans les *free-choice* les indéfinis ayant les contextes d'occurrence suivants:

-la possibilité d'emplois de type universel:

Tout / n'importe quel fraudeur sera puni

-la dissociation entre la non-spécification en contexte modalisé et la projection spécifiée sur un autre plan (conséquence du premier, particularisation, réalisation dans le futur). Par exemple:

Prenez n'importe quelle carte

(Lorsque vous en avez pris une, elle sera spécifiée, et la quantité fixée).

Je défie qui que ce soit de me contredire

(Si c'est Paul, la quantité est fixée et il y a spécification projetée, mais la réitération reste possible pour toute autre personne relevant le défi)

Ils regardaient la bière ou leur canne, ou n'importe quoi...
(A. CAMUS, *L'étranger*, 1942, 1130)

(chacun en particulier regarde bien quelque chose de spécifié)

Les indéfinis ayant des interprétations *free-choice* sont en français la série *que ce soit*, la série *n'importe*, le déterminant *tout*, la série basée sur le suffixe *-conque*: *quiconque*, *quelconque*.

Je montre (MULLER, à paraître) que cet ensemble est hétérogène, les indéfinis se partageant entre des interprétations universelles et existentielles. Ainsi, alors que *tout* est plutôt adapté aux contextes à élargissement "universel", *quelconque* sera préférentiellement utilisé avec un déterminant indéfini dans les contextes à dissociation sans réitération, ce qui bloque certains emplois:

?*Je défie une personne quelconque de me contredire

Dans le classement d'HASPELMATH, *quelque* est classé avec la série morphologique *quelqu'un*, *quelque chose* mais HASPELMATH signale les impossibilités d'emplois en contexte spécifique.

3. De la morphologie à la sémantique: le passage de *quel* à *quelque*.

Plusieurs séries d'indéfinis sont construites sur la même base *Qu-*, qui est celle des interrogatifs. Dans cette série, le déterminant est *quel*, lui-même

composé anciennement de la base d'origine indo-européenne *qu-* et d'un qualificatif *-el* (latin *-alis*) formant corrélation avec *tel*. C'est encore *quel* et non *quelque* qui figure dans les séries *je ne sais qui / je ne sais quel N* ou *n'importe qui / n'importe quel N*. Ailleurs, on utilise un dérivé *quelque* qui apparaît en ancien français à la fin du 12e siècle. Ce dérivé semble lié aux constructions concessives dans lesquelles *quel* était en contact avec la subordonnée de concession. La suite *quel que* a été interprétée comme un terme unique⁶, puis le *que* de subordination a été réintroduit. Les exemples les plus anciens remontent au début du 13e siècle:

Tuit li Latin qui estoient herbergié dedenz Costantinoble, de quelque terre que il fussent, n'i osserent plus demorer...(VILLEHARDOUIN, 205, Ed. Belles-Lettres; les autres ms. ont une variante *quel*).

(Tous les Latins, qui étaient logés dans Constantinople, de quelque terre qu'ils fussent, n'osèrent plus y demeurer)

Il se forme alors un indéfini particulier utilisable dans les indépendantes, à la différence de *quel*. Des emplois concessifs dérive la série *quelque...que ce soit*. On trouve aussi des emplois sans l'appendice concessif, dès la fin du 12e siècle:

Et cil se lieve a quel que painne (le Conte du Graal, 7195)
(Et celui-ci se lève non sans peine)

Dans cet emploi, au contraire des emplois concessifs, il y a spécification, mais avec le sens d'un degré indéterminé: *avec une certaine difficulté*). La construction ancienne a subsisté cependant dans les concessives jusqu'en français classique à côté de la nouvelle⁷:

En quel lieu que ce soit, je veux suivre tes pas...
(MOLIERE, cité par HAASE, §45A)

En français moderne: *en quelque lieu*. L'emploi de *quelque* dans les concessives est toujours courant, sans différences entre singulier et pluriel:

Quelques efforts qu'il fasse, il est toujours en retard
Quelque raison qu'il invoque, il a toujours tort

La base commune à toutes ces formes, la série *qui / quel*, a une particularité qui est restée une constante de ses emplois: elle ne peut entrer directement dans une position d'argument, non parce qu'elle serait intrinsèquement interrogative -c'est

⁶ Il n'y a pas eu de rejet pour redondance, parce qu'on avait l'exemple des concessives pronominales dans lesquelles le pronom précède la conjonction: *je le suivrai où qu'il aille* à côté de la relative *je le suivrai où il ira*.

⁷ Sur cette évolution, cf. pour l'ancien français, BURIDANT (2000, § 573). En français classique, *quel* est encore en concurrence avec *tel*. Enfin, il reste évidemment des emplois de *quel* dans les concessives (cf. MULLER 1996, ch. IV).

évidemment faux si on regarde les emplois indéfinis non interrogatifs de ces formes, mais parce qu'elle est sans référence. Hors interrogation, on ne trouve ces formes seules ni dans les assertions, ni dans les contextes à polarité, ni dans les emplois free-choice:

*J'ai rencontré qui / *Je n'ai pas vu qui / *Qui doit respecter la loi.

On ne peut cependant expliquer cette particularité par la seule non spécification. Il s'y ajoute une contrainte propre à ces formes: la nécessité d'une seconde prédication dont ce terme est aussi argument. Cela permet d'expliquer d'une part les emplois concessifs, mais aussi ceux en relative indépendante: *qui dort dîne*, et les emplois dans des séries complexes: *je ne sais qui*, *qui vous savez* dans lesquelles figure cette extension prédicative, plus ou moins figée:

Il a rencontré je ne sais qui

Les séries free-choice ou à polarité, *n'importe qui*, *qui que ce soit*, sont aussi construites sur ce schéma de la double prédication, qui doit être distinguée de la spécification.

Les emplois interrogatifs ne font pas exception : leur sémantique est aussi celle d'une prédication double. On peut comprendre l'interrogation partielle comme le croisement d'une prédication de type indéfini: *il a vu qui* = *il a vu tel ou tel x* avec une demande sur l'identité, croisement que rend visible la forme longue qui permet de gloser toute question partielle: *il a vu qui?* = *Quelle est / quelles sont les personnes qu'il a vues?*(Cf. MULLER 1996, 2001).

On fera l'hypothèse que *quelque* contient encore quelque chose de la sémantique des formes en *quel* avec lesquelles ce terme alterne dans les concessives: l'interprétation d'une disjonction sur l'ensemble de référence: *quelque N* = *tel ou tel N*. Cependant, l'appendice morphologique *-que* issu des concessives l'en différencie, comme en témoigne l'impossibilité d'emplois interrogatifs, et à l'inverse la possibilité d'emplois sans double prédication.

4. Différence entre *quelque N* et les constructions grammaticalisées.

On l'a vu précédemment, la construction concessive ne présente aucun problème particulier, que *quelque* y soit au singulier et au pluriel: l'interprétation en est une parfaite indétermination du nom, avec un élargissement à toute valeur dans les limites de la référence nominale, et des deux déterminations croisées qui sont celles des deux propositions mises en relation. Cette valeur se prolonge de fait dans la série figée de type *que ce soit* qui est typique des emplois à polarité et permet également des emplois free-choice. C'est donc dans l'emploi de *quelque* isolé, au singulier et en emploi non figé, que se rencontrent des restrictions. Dans les groupes figés ayant formé une série d'indéfinis spécifiques, *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, et peut-être des locutions comme *en*

quelque sorte, on a basculé du côté de formes spécifiques, utilisables sans contrainte dans les contextes assertifs. On peut comparer:

Quelqu'un s'est présenté à l'hôtel hier à 18h.
?*Quelque voyageur s'est présenté à l'hôtel hier à 18h.

La seconde phrase est à peu près inacceptable. Le figement en pronom⁸ a donc permis à *quelqu'un* de sortir des contraintes propres à *quelque*. Cela semble inclure les emplois pronominaux de *quelqu'un*:

Quelqu'une de vos élèves a souhaité me rencontrer

qui semble nettement plus acceptable que *quelque élève*. Cela vaut pour les autres formes de la série:

Quelque chose vient de se produire
Quelque part sont rangés les couverts

Le *quelque* déterminant est donc différent en cela du *some* anglais, complétant comme déterminant la série des spécifiés: *some, somebody, something, somewhere*. Il occupe une place à part, qu'on examinera successivement dans les contextes à nom nombrable vs. non nombrable.

5. *Quelque* avec les noms nombrables.

L'étude de CULIOLI (1983) recense bien les contextes d'occurrence: il répartit ces contextes en trois classes: éventualité (incluant conditionnel et interrogation); itération; indéfinition (dans les contextes épisodiques - occurrence unique réelle). Le premier de ces contextes fait évidemment penser à la polarité, et aux sous-classes "conditionnel" et "question" d'HASPELMATH. Cependant, comme le note CORBLIN (2004), *quelque* est incompatible avec la négation:

*Je n'ai pas mangé quelque pomme
(CORBLIN, 2004: 101)

et s'il arrive qu'il se trouve quand même dans la portée de la négation, c'est que celle-ci est neutralisée par quelque autre opérateur (notamment les contextes à double négation).

Il me semble cependant que la contrainte posée par CORBLIN est trop forte. Il faut crucialement distinguer, comme dans beaucoup d'autres cas, la portée

⁸ Pour CULIOLI (2003: 27), *un* ou *chose*, à distinguer du nom féminin, fonctionnent comme des classificateurs qui fixent précisément la référence en la spécifiant, ce que ne fait pas un nom quelconque. Pour C. SCHNEDECKER (2003: 201), les éléments figés correspondent à des "catégories ontologiques" formant série (*personne, chose, lieu, temps*).

directe d'une négation, d'une relation plus lointaine (ce que HASPELMATH caractérise comme la "négation indirecte"). En effet, les contextes à "négation indirecte" permettent l'occurrence de free-choice normalement exclus, comme *n'importe qui*, avec un sens équivalent à celui de *qui que ce soit*:

Je ne pense pas que n'importe qui soit venu

a une telle lecture. Qu'en est-il avec *quelque*? On notera comme CORBLIN que ce terme est très fréquent dans les contextes à polarité résultante positive, par exemple par contact entre un *si* et une négation, une question et une négation, une négation sur un verbe lexicalement négatif.

Qui sait si nous n'allons pas enfin retrouver quelque tyrannosaure, quelque cératosaure, quelque déinothérium, quelque ptérodactyle énorme, couvert de sang, contre qui nous lutterions ensemble. (J.M.G. LE CLÉZIO Le Procès-verbal, 1963, 245)

Cette pesanteur de la substance cérébrale, ne peut-on pas croire qu'elle est due à quelque lourdeur de l'air et à une certaine grossièreté du sol, qui pourraient expliquer la stupidité fameuse des Béotiens ? (M. FOUCAULT Histoire de la folie à l'âge classique, 1961, 307)

Procès perdu d'avance, bien sûr, mais permettant de briller, et qui ne manquerait pas de faire quelque bruit. (M. DROIT Le Retour, 1964, 197)

Cependant certains contextes ne présentent pas de double négation:

D' autre part, il n' existe pas un niveau d' équilibre de l' offre globale et de la demande globale de travail, présentant quelque certitude quant à la meilleure ou à la moins mauvaise distribution des ressources. (F. PERROUX L'Économie du XXe siècle, 1964, 528)

Et l'argent du Christ en son temps me permettait d'avoir toujours du produit, j'allais dire de la manne, en abondance, et sans plus me livrer à quelque activité susceptible de m'attirer des ennuis avec la justice. (J. ROLIN L'Organisation, 1996, 146)

(Ici, *sans plus* est un cas de cumul, il n'y a pas de double négation).

et on trouve des contextes à polarité avec des négations morphologiques:

Impossible de prétexter quelque flirt car nous en aurions parlé plus tôt.
(B. SCHREIBER Un silence d'environ une demi-heure, 1996 432)

S'agit-il alors de la sous-catégorie free-choice? Ce qui y ressemble le plus, c'est l'ensemble des contextes notés comme itératifs par CULIOLI. Il faut alors scinder cette catégorie: comme *un N quelconque*, qui lui est très proche⁹, *quelque N* ne permet aucune extension de type universel, s'opposant ainsi à *quelque N que ce soit*, *n'importe quel N*:

Quelque fraudeur sera puni

⁹ Pour GONDRET (1976), *un quelconque* est décrit comme le remplaçant moderne de *quelque*. Pour GROSS (1977: 80), il y a synonymie entre ces déterminants.

La phrase est acceptable dans les mêmes conditions qu'avec *un quelconque*, en énoncé non initial (dans une explication ou une illustration plutôt que dans une assertion franche):

Il faut que le gouvernement fasse un exemple, il va donc y avoir des contrôles renforcés, un fraudeur quelconque / quelque fraudeur / sera puni, et ensuite tout redeviendra comme avant.

Dans les contextes à itération, l'indéfini renvoie sans les distinguer à chaque occurrence prise isolément:

Tous les soirs, il lui racontait quelque histoire pour l'endormir
 Tous les soirs, il lui racontait une histoire quelconque pour l'endormir
 Elle est toujours en train d'accomplir quelque tâche, au souci de bien faire, jamais de fête, et son effort passe inaperçu. (H. BIANCIOTTI *Le Pas si lent de l'amour*, 1995, 52)

Chaque poème individuel fait résonner, parce qu'il est élément de ce tout, quelque accord qu'il ne peut produire seul. (J. ROUBAUD *Poésie : récit*, 2000, 434)

L'accord évoqué est variable selon le premier terme (chaque poème).

Après le café du matin, nous courions vers le fond du parc, cherchions quelque arbre, et y grimpons. (B. SCHREIBER *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, 51)
 (Imparfait habituel: l'arbre est unique mais varie selon les fois)

Les contextes à modalisation (conditionnel, futur, interrogation) conviennent également à *quelque* et à *un quelconque*. En voici quelques exemples:

-Conditionnel:

Nous aurions, là-bas, exploré encore l'immense parc sauvage, découvert quelque coin mystérieux pour nous emplir de notre exaltation silencieuse, au lieu d'assister à l'activité imbécile de tous ces crétins.
 (B. SCHREIBER Boris *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, p. 48)

-Futur:

Il te logera ou il t'enverra dans quelque ferme voisine.
 (B. SCHREIBER Boris *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, p. 615)

-Question:

Notre père marchait avec Illiouscha : un de ces fourreurs de Lyon ne connaîtrait-il pas quelque grossiste en produits alimentaires ?
 (B. SCHREIBER Boris *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, p. 322)

Ces exemples permettent de préciser la nature de la contrainte qui pèse sur *quelque*: ce déterminant représente une disjonction à partir du singulier: *tel ou*

tel. Dans les contextes itératifs, chaque itération propose une occurrence éventuellement différente en référence pour le nom. Dans les contextes modaux, la modalisation crée une incertitude sur la référence (à distinguer de l'incertitude sur la quantité, il s'agit la plupart du temps d'une occurrence unique envisagée). Par contre, cette variabilité ne conduit pas à un élargissement à tout le domaine de référence: *tel ou tel* reste cantonné à une variabilité qu'on pourrait dire existentielle, ou partitive, alors que les items à polarité comme *quelque N que ce soit* élargissent à tout le domaine du nom en contexte¹⁰. Il faut donc distinguer libre-choix et élargissement, ce qui est un point théorique important -ou alors, classer distinctement l'indéfini *quelque*, non comme un terme free-choice, mais comme un spécifiant imprécis. Il se distingue en tout cas de *un quelconque* sur ce point: avec cette dernière expression, l'élargissement est possible et permet l'emploi en dépendance directe de la négation:

Je n'ai pas encore lu une quelconque ligne de votre devoir
*Je n'ai pas encore lu quelque ligne de votre devoir

Les emplois épisodiques sont assez proches de ceux qu'on trouve avec *un quelconque* (à la différence que *quelque* est dépourvu de tout effet qualificatif péjoratif). Sans itération, la variabilité -également glosable par *tel ou tel*, signale soit la méconnaissance du détail de la référence précise du nom, soit l'absence d'importance de cette précision. Il y a choix, sans élargissement également: on a affaire à une variabilité limitée:

Je préparais le baccalauréat dans ma chambre, c'est-à-dire que j'avais quelque livre du programme sur ma table, face à la fenêtre ouverte à l'air tiède de mai, de juin.
(J. ROUBAUD Poésie : récit, 2000, p. 192)

La situation peut décrire une situation unique de façon descriptive, dans laquelle *quelque livre* désigne *tel ou tel livre*: un seul, mais avec variabilité dans sa référence.

Sans doute ces visages amènes attendaient-ils que nous partions pour s'offrir quelque alcool fabriqué avec les fruits du Périgord fertile. (B. SCHREIBER Un silence d'environ une demi-heure, 1996, p. 576)

Même chose; on notera dans les deux cas que *n'importe* est exclu, probablement parce que centré sur l'exhaustivité de la variabilité en référence. Il s'ajoute sans doute des conditions discursives: le plus souvent, *quelque* n'est pas initial, il figure comme objet ou dans des propositions incidentes:

¹⁰ Sur ce point, je ne suis pas CULIOLI (1983: 27) qui parle d'"association du domaine entier, y compris la frontière et l'extérieur". Je ne pense pas que l'extérieur du domaine du nom soit mobilisé, et ce qui distingue *quelque* de *quelque...que ce soit*, c'est que l'incertitude de la spécification ne couvre pas tout le domaine dans le premier cas.

Ce fut donc notre point de vue qui l'emporta, et la somme fut remise à quelque sous-diacre qui dut la détourner au profit de ses propres oeuvres ou de ses propres turpitudes.

(J. ROLIN L'Organisation, 1996, p. 111)

Ces poèmes à Raymond Queneau, c'était pour avoir son avis, mais aussi, n'ignorant pas qu'il avait quelque fonction aux éditions de la NRF, parce que je désirais (sans trop y croire, mais n'évitant pas d'imaginer que je pourrais y croire) qu'ils paraissent.

(J. ROUBAUD La Bibliothèque de Warburg : version mixte, 2002, p. 97)

On peut cependant trouver *quelque* en initiale dans un contexte épisodique: cela est rendu possible par le fait que le sujet n'est pas un thème discursif (le thème est l'objet):

Quelque chimiste de l'époque avait concocté une concoction pseudo-alimentaire, à base de pétrole peut-être, et qui était supposée imiter, superficiellement tout autant que gustativement, ce charmant produit de la fromagerie franc-comtoise «à pâte molle et fermentée».

(J. ROUBAUD La Bibliothèque de Warburg : version mixte, 2002, p. 86)

L'interprétation *tel ou tel* est possible et naturelle ici aussi.

6. *Quelque* avec les non-nombrables.

Les non-nombrables sont de plusieurs types. Dans celui qui suit, concret, *quelque* est en opposition avec l'article partitif. La disjonction de valeurs de type *tel ou tel* opère sur la quantité à partir du moment où il n'y a plus d'entité individualisable. Cependant, la plupart des noms de ce type n'acceptent pas *quelque* ("argent" fait exception):

*J'ai soif, donne-moi quelque eau
*Vous reprendrez quelque riz?

Le mien, en revanche, ne dura que le temps où j'ai eu quelque argent.
(H. BIANCIOTTI Le Pas si lent de l'amour, 1995, p. 253)

Il s'agit des noms que CULIOLI présente comme "denses", sans découpage intensif ni qualitatif.

Il en va différemment lorsqu'il y a une entité mesurable. Le déterminant est même resté assez usuel dans ce cas:

Soudain, suspendu au regard de l'autre, l'un s'avance, circonspect, s'arrête à quelque distance, marque une indécision, rebrousse chemin, se repent...
(H. BIANCIOTTI Le Pas si lent de l'amour, 1995, p. 54)

On remarquera que la paraphrase la plus adéquate ne se fait pas avec "quelconque" mais avec "certain": *il s'arrête à une certaine distance*.

On peut supposer qu'on a ici la variante massive du *quelques* pluriel comptable, marquant une quantité indéterminée, sans plus. L'indétermination sur les individus nombrables devient ici indétermination sur la mesure (*à telle ou telle distance*), peut-être avec indication de l'orientation puisqu'il y a scalarité (*à plus ou moins de distance*). Le cas particulier des emplois adverbiaux: *à quelque cinq cents mètres*, pourrait s'expliquer ainsi: la disjonction marquant la référence imprécise d'un quantifiant se traduit dans l'opposition *plus ou moins*: *à plus ou moins cinq cent mètres*.

On trouve le plus souvent *quelque* devant des noms abstraits qui quoique non-nombrables, ont des possibilités de détermination par les formes *un certain N / un quelconque N*. L'opposition entre les deux qualifications tient à la possibilité ou non d'une interprétation à polarité (dans des contextes de type négatif éloigné).

Ces noms assez particuliers, à distinguer des noms de mesure, sont caractérisés par VAN DE VELDE comme des "intensifs" qui abolissent l'opposition entre qualité et quantité (pour CULIOLI, des "compacts"). Cela se marquerait par la quasi-synonymie des exclamatifs de quantité et de qualité : *Que de courage != Quel courage!* (VAN DE VELDE: 260). Selon elle, *quelque* marque un degré d'intensité peu important, et elle oppose:

J'avoue éprouver quelque plaisir à lui faire peur
 ??J'éprouve quelque plaisir à voir mes enfants en bonne santé

Faut-il opposer une intensité relativement faible marquée par *quelque* à une intensité relativement forte "orientée vers le plus" avec *un certain*? VAN DE VELDE compare:

Cet homme a vraiment un certain courage
 ??Cet homme a vraiment quelque courage

Je ne pense pas que ces constructions s'opposent; ce qui serait franchement orienté vers le plus, à mon sens, serait *certain* postposé:

Cet homme a vraiment un courage certain.

Il me semble parfaitement équivalent de dire: *à quelque distance* et *à une certaine distance* -et d'ailleurs *à quelque distance* ne minore pas du tout l'éloignement. Ou encore: *J'ai besoin de quelque temps pour terminer ce travail* et *J'ai besoin d'un certain temps*. Dans les deux cas, la mesure de l'intensité signale un degré non précisé, et dans les deux cas, avec ce type de nom, le déterminant laisse ouverte à l'interprétation une nuance qualitative entre des types voisins.

L'hypothèse d'une variabilité (notre *tel ou tel*) qui oscille entre des degrés quantitatifs voisins et des variantes qualitatives proches l'une de l'autre est tout cas intéressante. On peut supposer une propriété basique déjà posée : une

variabilité limitée (il n'y a pas d'extension à l'ensemble du domaine) sur la spécification (pas sur la quantité effective). Avec les nombrables, la variabilité de spécification porte nécessairement sur des individus distincts, dont on ne fait pas la distinction (d'où les gloses fréquentes dans les descriptions de ce déterminant, sur l'absence d'importance des propriétés spécifiantes). Cette variabilité n'est pas totalement compatible avec la spécification en phrase assertive, d'où les difficultés d'emploi, et la préférence pour les contextes modaux.

Avec les intensifs ou compacts (peu importe la terminologie), la variabilité de spécification porte et sur le degré (puisque'il n'y a pas d'individuation préalable, l'individuation dans le compact est la cible du déterminant) et sur les possibles variantes qualitatives. Dans ce contexte, *quelque* transpose la variabilité entre individus du nombrable à la variabilité entre degrés quantitatifs et degrés de qualité. Comme cette variabilité en degré et qualité est inhérente à ces termes, elle ne s'oppose pas cette fois à des emplois assertifs pleins, beaucoup plus faciles dans ce cas comme on l'a vu:

Quelque espoir de les retrouver subsiste.

Il a quelque chance d'y arriver

J'ai quelque réticence à l'égard de cette traduction, que je trouve pompeuse, mais je ne me sens pas capable de faire mieux. (J. ROUBAUD Poésie : récit, 2000, p. 450)

J'avais cependant quelque appréhension devant la perspective de lire une poésie qui peut-être était totalement dénuée d'intérêt. (J. ROUBAUD Poésie : récit, 2000, p. 427)

Le *quelque* est quantitatif (*de la réticence, de l'appréhension*) et qualitatif (*une forme de réticence, une certaine appréhension*). L'emploi de "quelque" renvoie à une sorte de "tremblé" dans l'identification, cette hésitation étant minorée par l'absence de toute indication d'importance tant de la quantité que de la qualité. On est alors très près de l'emploi du simple partitif. La différence avec *un certain* est plus dans le mode de présentation que dans le fond: *un certain* signale ce degré variable dans sa spécification (mais on parle toujours d'un degré unique dans la réalisation quantitative), et *certain* (antéposé) n'ajoute non plus aucune importance quantitative ni qualitative.

6.1. Emplois à polarité non nombrables; les interprétations un certain / un quelconque.

Dans les contextes à polarité, l'interprétation *un certain* laisse la place à une paraphrase en *un quelconque*:

Si l'on en croit les archéologues qui fouillèrent leurs sites, hommes et femmes menaient une existence distincte mais non séparée, vaquant à leurs prérogatives, sans qu'aucun s'assurât quelque supériorité sur l'autre. (R. VANEIGEM Nous qui désirons sans fin, 1996, p. 16-17)

En cela, *quelque* diffère de son homologue anglais *some*, qui serait remplacé ici par *any*. On notera que *une certaine supériorité* serait inadéquat ici. On trouve dans ce cas un possible extension sémantique à l'ensemble du domaine, sans l'expression de cette extension (elle se ferait naturellement avec l'appendice *que ce soit*) soit présente (comme dans le cas des déterminants indéfinis). Il y a donc compatibilité chez les compacts entre la variabilité limitée (choix des spécifications, mais pas la spécification elle-même qui singularise une valeur) des emplois en contexte pleinement assertifs, et la variabilité de la non spécification des contextes à polarité.

Autre contexte à polarité possible, la question à possible orientation négative; *quelque* y est possible:

Vous croyez que tout cela offre quelque intérêt ?

(J.B. PONTALIS L'enfant des limbes, 1998, p. 91)

(Interprétation possible: *un quelconque intérêt, le moindre intérêt?*)

On n'a pas du tout, par contre, ce déterminant dans la portée immédiate de la négation¹¹:

*On n'a plus quelque espoir de le retrouver vivant

Dans ce cas, l'expression de l'élargissement est obligatoire:

On n'a plus quelque espoir que ce soit de le retrouver vivant

7. Conclusion.

L'examen détaillé de *quelque* conduit à y voir la valeur basique indéfinie (déjà dans *quel*) qui est celle d'une disjonction (*ou*) portant sur la référence. Cette valeur est à distinguer de celle des free-choice des types *n'importe* ou *que ce soit*, qui sont extensives au domaine: il s'agit ici d'une variation localisée de la référence, conduisant naturellement à des restrictions d'occurrence, notamment sur les nombrables. Mais ces restrictions sont plus de

¹¹ C'est un trait commun avec le pluriel *quelques*. Le pluriel n'est cependant guère approprié non plus dans la dépendance éloignée de la négation:

??Je ne pense pas qu'il vienne quelques étudiants à cette heure tardive.

Le singulier est plus acceptable:

?Je ne pense pas qu'il vienne quelque étudiant à cette heure tardive

mais avec l'interprétation *un quelconque*. Au pluriel, on n'a pas d'interprétation à polarité de *quelques*, alors que *des* est tout à fait possible:

Je doute qu'il vienne des étudiants à cette heure tardive

Le problème est peut-être analogue à celui posé par *plusieurs*: une expression quantifiante plurielle en contexte à polarité fait porter la négation sur le seul pluriel, et cette interprétation n'est pas appropriée, alors que *des*, qui n'est pas un quantifieur, ne produit pas cet effet. Si c'est le pluriel qui cause l'incapacité de *quelques* dans les emplois à polarité, on comprend alors pourquoi le singulier y est plus acceptable.

type informatif, liées à la difficulté à thématiser ou à focaliser sur un élément de référence imprécise, que des contraintes fortes. Il en découle aussi les nettes préférences pour les contextes modalisés ou les contextes itératifs. On peut expliquer de la même façon les blocages avec la négation: il n'y a pas d'élargissement à l'ensemble d'un domaine de référence avec *quelque*, si bien que la négation ne peut modifier l'interprétation par élargissement comme elle le fait avec *un quelconque* ou *quelque ...que ce soit*. Ce n'est qu'indirectement que *quelque* peut apparaître dans des contextes de type négatif, sans doute parce que le fait que l'indéfini ne soit pas la cible directe de la négation ne rend pas indispensable un élargissement explicite de la référence.

Les différences d'interprétation en passant du nombrable au non nombrable sont explicables par la cible de la variabilité de *quelque*: s'agissant de nombrables, elle s'exerce sur des individus (*l'un ou l'autre*). S'agissant de noms de mesure, elle se traduit en *plus ou moins* Nmesure. Les abstraits assez particuliers qui permettent *quelque* supposent une variabilité en quantité directement exprimable (par exemple: *un grand espoir*), mais aussi une variabilité de type intensif ou qualitatif, que représente bien la détermination *un certain*. C'est sur ces éléments de variabilité que *quelque* peut s'utiliser.

Peut-on expliquer de même le changement de nature du déterminant en passant au pluriel? PAILLARD (2006) le propose, reprenant l'explication de CULIOLI en termes de non individuation. On trouve déjà une explication unitaire chez DAMOURETTE & PICHON (§2810), et il semble bien en effet que la variabilité qui touche à l'identification au singulier concerne cette fois la quantité. Cela change la nature du syntagme: au lieu, dans le cas des nombrables, de faire face à des individus non précisés, ce qui rend les emplois spécifiés assez difficiles, on se trouve devant une quantité non précisée d'un collectif pas plus variable en référence que n'importe quel pluriel: dès lors, la spécification n'est plus un problème.

Claude MULLER

Université de Bordeaux-3 et CNRS, UMR 5610.

adresse de l'auteur: 37 rue du Maréchal Lyautey,
33130 BÈGLES

BIBLIOGRAPHIE

- BOSVELD Léonie, VAN PETEGHEM Marleen et VAN DE VELDE Danièle (2000) : *De l'indétermination à la qualification, les indéfinis*, Artois Presses Université.
- BURIDANT Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, SEDES, Paris.
- CORBLIN Francis (2004) : "Quelque" in Fr. Corblin, H. de Swart (eds) : *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford, p. 99-107.
- CORBLIN Francis, FERRANDO Sylvie et KUPFERMAN Lucien (Eds) (2006) : *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- CULIOLI Antoine (1983) : "A propos de *quelque*" dans: S. Fisher & J. Franckel (eds): *Linguistique, énonciation: aspects et détermination*, Paris, EHESS, p. 21-29.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Edouard 1911-1940: *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey, Paris.

- FAUCONNIER Gilles (1976) : *Etude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Thèse de Paris-7 Lille-III & Champion.
- GONDRET Pierre (1976) : "Quelques, plusieurs, certains, divers: Etude sémantique", *Le Français Moderne*, XLIV-2, p. 143-152.
- GROSS Maurice (1977) : *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du nom*, Larousse.
- HAASE A. (1965) : *Syntaxe française du 17e siècle*, 5e éd., Delagrave, Paris.
- HASPELMATH Martin (1997) : *Indefinite Pronouns*, Oxford U.P.
- JAYEZ Jacques & TOVENA Lucia (2005) : "Freechoiceness and Non-Individuation", *Linguistics and Philosophy*, 28, 1-71.
- KLEIBER Georges, LACA Brenda et TASMOWSKI Liliane (2001): *Typologie des groupes nominaux*, PUR, Rennes.
- MULLER Claude (1996) : *La subordination en français*, Armand Colin, Paris.
- MULLER Claude (2006) : "Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe*", *Langages*, 162, 7-31.
- MULLER Claude (à par.) : "Les indéfinis *free choice* confrontés aux explications scalaires", *Travaux de Linguistique*, 54-1.
- PAILLARD Denis (2006) : Quelque N / Quelques N, dans: Fr. Corblin, S. Ferrando & L. Kupferman, p. 417-428.
- SCHNEDECKER Catherine (2003) : "Quelques uns "partitif": approche sémantico-référentielle", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 98, p. 197-227.
- TOVENA Lucia, DEPREZ Viviane et JAYEZ Jacques (2004) : "Polarity Sensitive Items", in: Corblin & De Swart (eds), *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Stanford, p. 391-452.
- VAN DE VELDE Danièle (2000) : Les indéfinis comme adjectifs, dans: L. Bosveld, M. Van Peteghem, D. Van de Velde, p. 203-272.
- WILMET Marc (2003) : *Grammaire critique du français*, Duculot, Bruxelles, (3e édition).